

Communication **Info Allier : des sources à la confluence !** par l'Etablissement public Loire.

L'Etablissement public Loire est l'outil des collectivités au service du développement durable du bassin de la Loire et ses affluents. En quelque sorte le maître d'œuvre des projets initiés par ces structures. (www.eptb-loire.fr).



Le comité régional et le comité départemental de la Haute-Loire font partie de la CLE (commission locale de l'eau) des sages Haut-Allier et Loire amont. Nous sommes également identifiés au sage Allier aval.

A ce titre nous participons à l'élaboration et au suivi des différents projets mis en œuvre, pilotés par l'établissement public et confiés en principe à des bureaux d'étude spécialisés.

Dans la plupart des cas, notre activité n'est pas directement concernée mais cela nous permet d'assurer une veille sur des dérives possibles et de réagir rapidement avec opportunité.

Cela permet également de connaître d'autres aspects de la gestion de l'eau qui parfois peuvent paraître étonnants et insoupçonnés mais toujours intéressants.

Sur le dossier POUTÈS en fin de document, on peut constater que la continuité de navigation, donc le franchissement du barrage n'a même pas été évoquée. En réalité, l'accès est encore interdit par arrêté préfectoral et nous avons envoyé au préfet un recours préalable destiné à inscrire l'installation sur la liste des ouvrages à aménager.

A la suite des essais de mise en service de l'usine de Monistrol alimentée par la prise d'eau, il prendra la décision d'autoriser ou non le franchissement.

Un rapprochement avec le responsable EDF a permis d'établir un protocole destiné à mettre en œuvre cette possibilité de manière aisée et adaptée.

Je vous souhaite une bonne lecture de ces infos instructives.

Yves LECAUDÉ

